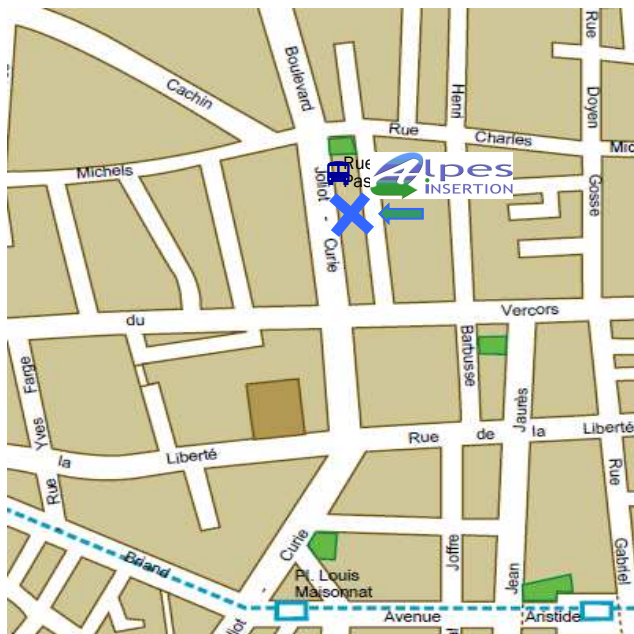



CONDITIONS D'ADMISSION

- ➔ Notification par la CDAPH d'une reconnaissance de Travailleur Handicapé et Orientation Professionnelle pour la Section d'Évaluation
- ➔ Entretiens préliminaires d'accueil (prendre contact avec l'Assistante Sociale)
- ➔ Dossier de Demande d'Admission, comprenant un certificat médical confidentiel

PLAN D'ACCES



Tram: ligne A arrêt Maisonnat
Bus: ligne 19 et C6 arrêt Rue Pasteur 



Contactez-nous !

 **04 76 26 04 83**

**Section d'Évaluation
86 boulevard Joliot Curie
38600 FONTAINE**

www.alpes-fontaine-insertion.com



SECTION D'ÉVALUATION

Pour repérer les capacités de travail

Pour tester les compétences

Pour faciliter le parcours socioprofessionnel

LA SECTION D'ÉVALUATION

- un lieu d'évaluation des capacités de travail et d'adaptation à un environnement socioprofessionnel
- un temps de dynamisation et de repérage s'inscrivant dans un projet personnel évolutif



→ PUBLIC CONCERNE

- personnes souffrant de troubles psychologiques ou psychiatriques, ou d'une déficience intellectuelle légère
- personnes suffisamment stabilisées pour envisager une **insertion socioprofessionnelle**

→ ACTIONS

- des entretiens préliminaires
- une mise en situation de **8 semaines** sur des postes de travail dans un atelier industriel
- un **bilan final** avec l'intéressé concrétisé par un document de synthèse
- si possible un **itinéraire d'insertion** vers le milieu de travail ordinaire ou protégé

→ UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- un responsable du service
- deux éducateurs techniques
- une assistante sociale
- une psychologue
- un médecin psychothérapeute
- une secrétaire

Créée en 1990,
la Section d'Évaluation est une
structure médico-sociale unique en
Isère.

La section d'évaluation est soutenue par

